
Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du conseil d'arrondissement

Séance ordinaire du mardi 2 février 2016

Résolution: CA16 22 0052

Appui au réinvestissement dans les services de garde éducatifs publics de qualité

Attendu que le développement des enfants, l'équité et l'égalité des chances sont au cœur du Livre blanc de 1997 « Les enfants au cœur de nos choix »;

Attendu que la politique familiale du Québec a eu un effet remarquable sur le taux d'emploi des femmes et la lutte à la pauvreté;

Attendu que la loi sur les services de garde a pour objet de promouvoir la qualité des services de garde éducatifs en vue d'assurer la santé, la sécurité, le développement, le bien-être et l'égalité des chances des enfants;

Attendu que l'éducation débute à la naissance et est la pierre d'assise d'une société riche et en santé;

Attendu que de mettre fin à l'universalité compromet le droit de chaque enfant à l'égalité des chances;

Attendu que des spécialistes s'entendent sur le caractère préventif des investissements en petite enfance dont le Nobel James Heckman qui a démontré que chaque dollar investi générera des économies de sept dollars en santé, en éducation, en sécurité publique et en justice;

Attendu que le gouvernement du Québec a imposé aux services de garde éducatifs subventionnés des compressions de 74 millions de dollars en 2015-2016, qu'il s'apprête à couper 120 millions additionnels en 2016-2017, menaçant l'égalité des chances, la qualité des services aux enfants et à leur famille, ainsi que des milliers d'emplois;

Il est proposé par Anne-Marie Sigouin

appuyé par Benoit Dorais, Sophie Thiébaud, Alain Vaillancourt, Craig Sauvé

ET RÉSOLU :

Que le conseil d'arrondissement du Sud-Ouest demande au gouvernement du Québec d'annuler les compressions annoncées pour 2015-2016 et 2016-2017 et de s'engager à promouvoir l'égalité des chances en réinvestissant dans les services de garde éducatifs publics de qualité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ